

INTÉGRATION DES ENJEUX DU SAGE BASSE VALLÉE DE L'AIN DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME - (APPUI AU TABLEAU DE BORD DU SAGE BASSE VALLÉE DE L'AIN)

Organisme : Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A)

Durée du stage : 4 mois (entre les mois d'avril et septembre 2021, dates à fixer avec la personne retenue)

Localisation : Ambérieu-en-Bugey / Ain / Rhône-Alpes

Niveau requis : Licence à Master II

Contexte global :

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) qui administre la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par :

- la mise en œuvre de programmes d'actions décidés par le comité syndical ;
- l'aide et l'accompagnement des collectivités et autres acteurs du territoire pour l'intégration des questions de l'eau et des milieux aquatiques dans leurs projets ;
- le secrétariat technique de la Commission Locale de l'Eau (CLE) basse vallée de l'Ain.

Le SR3A né le 1er janvier 2018 de la fusion de 3 syndicats de rivières (SBVA-SMISA-SIABVA) et du service «rivières» d'une communauté d'agglomération (Haut Bugey Agglomération) couvre un périmètre d'intervention de 1700 km², dont 1300 km de cours d'eau. Son territoire représente environ 50 % du bassin versant total de la rivière d'Ain, en intégrant les rivières et zones humides des bassins du Suran, de l'Albarine, du Lange-Oignin, de la Basse Vallée de l'Ain, ainsi que de petits affluents isolés du fleuve Rhône. Il a pour objet de préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques, prévenir les inondations, ainsi qu'assurer la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants.

Le SR3A est également la structure porteuse du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la basse vallée de l'Ain. Le SAGE est un document de planification dont l'objectif principal est de parvenir à un équilibre durable entre la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et la satisfaction des différents usages. Pour cela, il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des milieux aquatiques. Adopté en 2003 et révisé en 2014, le SAGE est actuellement en phase de mise en œuvre. Son périmètre couvre un territoire d'intervention d'environ 600 km² (40 communes) correspondant à 16 % de la surface totale du bassin de l'Ain. Jusqu'à présent, le SAGE basse vallée de l'Ain ne s'était pas doté d'un outil formel de pilotage de sa mise en œuvre. C'est pourquoi, un tableau de bord du SAGE est en cours d'élaboration afin de :

- suivre l'application du SAGE durant sa phase de mise en œuvre ;
- mettre à disposition de la Commission Locale de l'Eau (CLE), des acteurs et des partenaires techniques et financiers un outil pour mesurer l'efficacité du SAGE ;
- constituer un outil de communication et d'aide à la décision pour la CLE et l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre du projet au regard des objectifs fixés.

Pour cela, des indicateurs de suivi ont été pré-définis pour chacune des 9 thématiques du SAGE, selon 3 catégories :

- des indicateurs d'état des milieux ;
- des indicateurs de pressions (rejets, prélèvements, ...) reflétant les pressions exercées sur la ressource en eau et le milieu naturel ;
- des indicateurs de réponse reflétant les moyens mis en œuvre.

Il ne s'agit pas, dès la première année, de renseigner de façon exhaustive l'ensemble des indicateurs : des priorités seront établies en fonction de la disponibilité des données notamment. La réalisation de ce tableau de bord nécessitera un important travail de collecte de données auprès des différentes structures (services de l'État, Département, banque de données, ...), d'analyse et de mise en forme de ces données.

Missions

Le travail de la (ou du) stagiaire sera prioritairement axé sur la vérification de la prise en compte des enjeux du SAGE basse vallée de l'Ain au sein des documents d'urbanisme.

1. Apporter un appui à l'élaboration d'une partie du tableau de bord du SAGE sur la période 2014-2020 en renseignant de manière prioritaire les indicateurs en lien avec les documents d'urbanisme. Pour cela, il sera demandé d'assurer :

- le recueil des documents d'urbanisme concernés par les enjeux du périmètre du SAGE ;
- l'analyse de ces documents d'urbanisme (en particulier le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ainsi que le règlement graphique et écrit) au regard de la prise en compte des enjeux du SAGE ;
- la synthèse des données sous tableur et si besoin base de données (LibreOffice Base) ;
- la production de graphes et cartographies sous QGIS pour valoriser les données recueillies et les intégrer in fine dans le tableau de bord ;
- l'interprétation des données ;
- la mise en page de fiches « indicateurs » du tableau de bord : l'objectif de ces fiches est de valoriser sous une forme facilement diffusable le suivi des indicateurs du SAGE. Pour chaque indicateur, la fiche sous format texte intégrera :
 - une analyse de l'état et de l'évolution de chaque indicateur commentée de manière synthétique ;
 - le lien avec les objectifs / dispositions ou thèmes du SAGE ;
 - données utilisées ;
 - sources de données mobilisées ;
 - fréquence de mise à jour ;
 - illustration de l'indicateur sous forme de tableau, graphe ou carte pour illustrer l'indicateur.

En fonction de l'avancée du travail et du temps disponible, d'autres indicateurs du tableau de bord pourront être renseignés selon la même méthodologie décrite ci-dessus.

2- En parallèle du travail fourni sur le tableau de bord du SAGE basse vallée de l'Ain, il s'agira de réaliser un bilan des données de qualité de l'eau issues des campagnes départementales (2013,2019) en lien avec les zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable (AEP) actuelle et future.

La ressource en eau souterraine constitue un enjeu majeur pour le SAGE afin de la préserver pour l'AEP actuelle et future et les besoins des milieux naturels. Ces zones stratégiques pour l'AEP sont des secteurs qui présentent des teneurs assez faibles en nitrates et pesticides et qui doivent, à ce titre, être préservés impérativement au niveau qualitatif et quantitatif.

Une synthèse et une valorisation (sous forme de cartes) de ces données de qualité de l'eau issues des campagnes départementales 2013 et 2019 seront réalisées selon le périmètre du SAGE basse vallée de l'Ain et en focalisant, si possible, sur les zones stratégiques pour l'AEP actuelle et future comprises dans l'emprise du SAGE.

Encadrement :

Le stagiaire sera accueilli et encadré au sein du Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents, et devra acquérir rapidement une autonomie de travail, notamment pour le recueil et le traitement des données.

Profil souhaité :

Licence à Master II, en sciences de l'environnement, écologie, géographie, urbanisme.

Maîtrise des outils de bureautique indispensable (Libre Office, Excel, Word).

Utilisation d'outil cartographique (QGIS).

Qualités rédactionnelles et relationnelles, capacité d'analyse, esprit critique, esprit d'initiative et autonomie, travail d'équipe, et savoir rendre compte des avancées de son travail auprès de l'équipe.

Permis B indispensable (mise à disposition d'un véhicule de service).

Indemnités de stage

Indemnité mensuelle réglementaire.

Contact :

Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents

Rue Marcel PAUL

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY (proximité gare SNCF d'Ambérieu-en-Bugey / 25-30 min en train depuis Lyon)

04 74 37 42 80

beatrice.leblanc@ain-aval.fr

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser au plus tard le **23 avril 2021** :

Monsieur le Président du SR3A

rue Marcel PAUL

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

par mail à : beatrice.leblanc@ain-aval.fr

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter : Béatrice LEBLANC, en charge du SAGE basse vallée de l'Ain - Tél : 06.99.80.24.95